

Monnaie et nation au Maroc

J. CAGNE

Institut Universitaire de
la Recherche Scientifique,
Rabat

La monnaie apparaît comme une donnée importante dans la formation de la nation marocaine et dans l'affirmation de son identité.

Plus qu'un instrument matériel d'échange, et au-delà de son rôle économique et de sa valeur intrinsèque, la monnaie véhicule des préoccupations idéologiques, politiques et culturelles. Jean Mazard, le savant auteur du **Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque** (1), affirme même que ce ne sont pas des nécessités économiques qui ont amené la création d'une monnaie en Afrique septentrionale occidentale, mais bien la volonté de manifester un droit régalien. Volonté allant dans le sens d'une originalité affirmée et d'une différenciation plus poussée des communautés concernées: « En raison de ces préoccupations strictement personnelles et locales, les influences étrangères ne pouvaient être que légères et fugaces. C'est pourquoi cette numismatique affecte un caractère original qui la distingue de ses proches et en particulier de celle de l'Est africain et de l'Espagne » (2).

Depuis les frappes de la période maurétanienne, ou plus exactement de la dynastie des Bocchus (118 à 33 avant J.C.), jusqu'à celles de Ptolémée (23-40 ap. J.C.), l'on discerne divers « types » de représentations, avec d'ailleurs interpénétration des symboles : le traditionnel tels l'Afrique, l'éléphant, le cheval, le lion, l'épi de blé, la grappe de raisins... ; le religieux : temple, autel, lune, soleil, massue, caducée... ; le guerrier : attributs du triomphe, victoire... Dans les séries royales, ils accompagnent l'effigie du prince.

Ces divers éléments montrent à l'évidence la volonté du pouvoir en place de signifier son existence et une continuité, d'apposer sa marque, de prouver son autorité sur un territoire. En même temps ait affirmée une appartenance à une école spirituelle et à un contexte socio-culturel.

(1) Paris, 1955.

(2) « Création et diffusion des types monétaires maurétaniens », **Bulletin d'Archéologie marocaine**, IV, 1960, p. 116.

L'un des meilleurs exemples en est celui de Juba II (25 av. J.C. – 23 ap. J.C.) et de son fils Ptolémée. Protégés de Rome, **rex Iuba** (3) et **rex Ptolemaeus** surent conserver, à travers la monnaie, les attributs d'un pouvoir effectif : monnayage d'or, emblèmes royaux, exaltation d'origines glorieuses : **regis iubae f [ilius]**, et même divines, car remontant, par Juba, à Héraclès, l'ancêtre des rois de Maurétanie, et par Cléopâtre, à travers les Lagides, à Alexandre le Grand (4). Ajouter à cela, aux revers, les types proprement nationaux (Afrique, éléphant, lion, cheval...) et l'on comprendra mieux qu'en l'occurrence, la monnaie ait répondu aux vœux des Maurétaniens et contribué à la formation d'une cohésion, d'une identité, qui s'exprimera dans l'insurrection après l'assassinat de Ptolémée par Caligula (5).

Les derniers vestiges du système monétaire maurétanien – symboles antiques ou effigies impériales – se perpétueront encore dans les frappes des gouverneurs umayyades, mais disparaîtront définitivement avec les Idrisides.

Aussitôt proclamé, Idrīs 1er se préoccupa de frapper monnaie (6). Ses premières émissions datent de 172 DH., l'année même de sa proclamation. Elles proviennent de Tudgha, localité minière de Tinghir, puis de Walīla, sa capitale. Le monnayage idrīsīte est constitué principalement en dirhams d'argent et en monnaie de cuivre, des **fals**, qui nous sont parvenus en très petit nombre (7).

(3) Titre toujours porté sur les monnaies par Juba, alors qu'il avait pris le nom de Gaius Iuba pour rendre hommage à Auguste à qui il devait son trône (J. Mazard, **Corpus...**, op. cit., p. 73).

(4) Cf. J. Baradez, « Un grand bronze de Juba II, témoin de l'ascendance mythique de Ptolémée de Mauritanie, **Bulletin d'Archéologie marocaine**, IV, 1960, pp. 117-132.

(5) Cf. Tacite, **Histoires**, II, LVIII. Cet attachement aux anciennes dynasties se retrouve dans toute l'Afrique du Nord. On a pu le noter lors des soulèvements des fils de Nubel, Firmus et Gilson, considérés comme les descendants des anciens rois berbères (cf. P. Romanelli, **Storia delle province romane dell'Africa**, Rome, 1959, pp. 577-616).

(6) Cf. D. Eustache, « Le corpus des dirhams idrīsītes. Présentation et conclusions sur la numismatique et l'histoire des Idrīsīdes », **Bulletin de la Société d'histoire du Maroc**, n° 2, 1969, pp. 27-36. Le même, **Etudes sur la numismatique et l'histoire du Maroc. I. Corpus des dirhams idrīsītes et contemporains**, Rabat, 1970-1971 (notre C.R., **B.E.S.M.** n° 126, 1975 pp. 111-115)

Nous sommes redevable à M. Mohammed Laallaoui, directeur du Musée de Numismatique de la Banque du Maroc, d'une aide précieuse dans notre quête de renseignements sur la monnaie marocaine.

(7) Des monnaies d'or idrīsītes auraient été frappées si l'on en croit Ibn al-Abbār (**Kitāb al-Hulla as-Siyara**, éd. M. Muller Beiträge zur Geschichte der westlichen Araber, II, Munich, 1878, p. 254) : l'émir aghlabite, Ziyadat Allah 1er aurait fait parvenir au khalife al-Ma'mun, une somme de mille dinars frappés au nom d'Idris al-Hasanī, pour faire comprendre à l'Abbāsi de sa position inconfortable face aux Alides voisins. Avec, à notre

Idrīs Ier, pour satisfaire aux exigences du commerce islamique international, fit frapper des dirhams aux poids et titre de la monnaie forte de l'époque, le dirham abbāsīde. Cependant s'il répondit aux normes de la monnaie musulmane en se conformant à la métrologie abbāsīde, il n'en eut pas moins une forte conscience du rôle que pouvait jouer la monnaie sur le plan du rayonnement économique et aussi idéologico-politique.

Ainsi, pour bien marquer son indépendance en même temps que son opposition au khalifat d'Orient il fit graver son nom sur les pièces, associé à celui de 'Alī dont il se proclamait hautement. Cette association est d'ailleurs une des principales caractéristiques du dirham idrīsīte (8). On relèvera dans la légende circulaire au droit du dirham, sous Idrīs Ier et Idrīs II : [frappé] **sur l'ordre d'Idrīs ibn 'Abd Allāh** (ou ibn Idrīs).

Sur un dirham frappé en 197 H. (812/13 J.C.), Idrīs II y est même qualifié de **Madhī** (9).

En matière financière, les Idrīsītes furent donc les promoteurs d'une monnaie nationale en même temps que d'un système monétaire arabe, formule qui s'est perpétuée à travers les âges jusqu'à l'aube du XX^e siècle (10).

La monnaie, expression des grandes options politiques des dynasties almoravide, almohade et mérinide, est un parfait révélateur de leur volonté unificatrice.

Les Almoravides édifièrent leur puissance économique sur les ressources minières du Maroc et d'al-Andalus, mais surtout sur le commerce de l'or qui parvenait de Bambouk sur le Sénégal et alimentait ses nombreux ateliers monétaires. Leur monnayage s'étendait à toutes les villes de l'Empire, même les plus excentriques d'entre elles (11).

= avis, menace implicite de suivre leur exemple et de s'ériger, à son tour, en émirat indépendant de Baghdad, susceptible même de s'allier aux Idrīsīdes si ces derniers y mettaient le prix (voir M. Talbi, **L'émirat aghlabide**, Paris 1966, pp. 343-345 ; M. Vonderheydon, *la Berbérie orientale sous dynstie des Benou 'l-Arḥab*, 800-909, Paris, 1927, p. 30.

(8) Cf. D. Eustache, *Corpus...*, op. cit., p. 60.

(9) Ibid n° 80, p. 199 et pl. V et VI.

(10) L'importance de la monnaie, du point de vue de sa signification politique ressort bien de l'étude de la rébellion de 'Isa contre son frère et suzerain, Muhammad b. Idrīs II. Selon la pertinente analyse de D. Eustache son soulèvement aurait été directement causé par la suppression du privilège de frappe à la province qu'il détenait en apanage (**Corpus op. cit.**, pp. 44-47).

(11) Voir : A. Bel, **La religion musulmane en Berbérie**, op., cit., pp. 222-223 ; le même, « Contribution à l'étude des dirhams de l'époque almohade », **Hespéris**, t. XVI, 1933, pp. 1-68 ; R. Brunschvig, « Esquisse d'histoire monétaire almohado-hafsīde », **Mélanges William Marçais**, pp. 63-94 ; D. Eustache, « Histoire abrégée de la monnaie marocaine du moyen âge à nos jours », in catalogue de présentation d'une exposition consacrée à la monnaie marocaine à Paris du 8 au 23 janvier 1976.

Fondé sur l'étalon or andalou (4,25 g), le dīnār almoravide faisait prime sur les grandes places internationales et entraînait dans son sillage la monnaie de l'Espagne catholique (12).

Austères, animés d'une foi ardente, champions de l'islam malikite, les princes almoravides s'attachèrent à faire passer leur message religieux à travers la monnaie. Invariablement le dīnār almoravide porte sur son flan, en légende circulaire, le verset coranique : « Et quiconque désire une religion autre que l'islam, ce ne sera pas agréé et, dans l'au-delà, il sera parmi les réprouvés » (III, 85). Dans un esprit d'humilité, les Almoravides se qualifiaient d'**Amīr al-Muṣlīmīn** (13), Commandeur des Musulmans, titre qu'ils gravaient au droit de leur dinar, tandis qu'au revers figurait la formule **al-Imān 'Abd Allah Amīr al-Muṣlīmīn**, « l'Imam, serviteur de Dieu, Commandeur des croyants », pour marquer leur reconnaissance de l'imamat 'abbaside, et aussi, sans doute, pour bien mettre en exergue le particularisme de leur origine vis-à-vis d'un khalife que la doctrine sunnite estimait devoir être d'ascendance qurayshite.

Face aux nécessités du trafic international, les Almohades devaient organiser leur commerce selon des formes nouvelles et entreprendre la réforme du système de monnaies instauré par les Almoravides. Cette réforme apparaît d'autant plus radicale qu'elle s'écarte de la métrologie instituée par l'Umayyade 'Abd al-Mālik et utilisée sur toutes l'étendue des terres musulmanes (14).

Les Almohades frappèrent des dīnārs complets de 24 carats (4,68 g.) et adoptèrent comme unité monétaire d'argent le qīrāt carré de 1,56 g. Le dīnār et le dirham forment alors, avec leurs divisions, un système homogène, avec un rapport invariable entre l'or et l'argent, un à trois. Le dīnār almohade fixe définitivement l'étalon-or et la métrologie marocaine. Celle-ci restera pratiquement en usage jusqu'à l'introduction au Maroc du système décimal par le Protectorat.

(12) Cette dernière faisait frapper les **Morabīti**, avec des légendes arabes pour les besoins de son commerce extérieur.

Axé essentiellement sur l'or, le système monétaire almoravide semble faire peu de cas de la monnaie d'argent. Celle-ci, limitée aux divisions du dirham de 2,12 g., ne devait jouer qu'un rôle d'appoint dans les transactions commerciales.

(13) Cf. B. Lévi-Provençal, « Un recueil de lettres officielles almohades, **Hespéris**, 1941, p. 15 et pp. 55-56 (lettre XXVII). Sur la titulature, voir aussi R. Dagorn, « Le document almohade de Poblet », **Les Cahiers de Tunisie**, t. XXIII, n° 91-92, 3e-4e trim. 1975, pp. 73-74 ; A. Huici Miranda, « La salida de los Almoravides del desierto », **Hespéris**, t. XLVI, 3e-4e trim. 1959, p. 176 et n. 2 ; H.A.R. Gibb, « Anur al-Muṣlīmīn », et « Amīr al-Muṣlīmīn », **Encyclopédie de l'Islam**, 2^e éd., p. 458.

(14) Cf. D. Eustache, « Etudes de numismatique et de métrologie musulmanes » **Hespéris-Tamuda**, vol. IX, 1968, pp. 73-107 ; M. Lombard, **L'Islam dans sa première grandeur : (VIIIe-XIe siècle)**, Paris, 1971, pp. 113-115.

A la différence de la monnaie almoravide, la monnaie almohade eut un caractère dynastique plus prononcé. La thématique développée sur le flan du *dīnār*, comme sur celui du *qīrat*, s'inspire de l'idéologie almohade et proclame l'unicité de Dieu. L'imamat du Mahdī y est toujours célébré. Alors que les Almoravides s'étaient contentés du titre de **amīr al-muslimīn**, « Commandeur des Musulmans » qui impliquait la reconnaissance de l'imamat 'abbaside, les Almohades adoptèrent le titre califal de **amīr al-mu'minīn**, « Commandeur des Croyants », qui affirmait leur indépendance vis-à-vis du khalifat d'Orient et qui fut adopté par toutes les dynasties qui leur succédèrent (15).

Les Mérinides, attentifs au legs almohade, conserveront à peu près tel quel le système monétaire de leurs prédécesseurs. La référence au Mahdī, sur les *qīrat*-s, **al-Mahdī imamuna** (le Mahdī est notre imām) se transforme en **al Qur ānu imamuna** (le Coran est notre imām) : sur les *dīnār*s, **al Madhī imamu l-umma** (le Mahdī est l'imām de la Communauté) devint **al Qur ānu kalāmu Llāh** (Le Coran est la parole de Dieu).

Substitution et non innovation : la monnaie témoigne de la volonté des Mérinides d'apparaître comme les continuateurs des Almohades (16), tout en se présentant comme les défenseurs d'une légitimité malikite retrouvée.

Les Wattāsides auront la même préoccupation que leurs prédécesseurs.

Au milieu du XVI^e siècle, Les Sa'ḍides, chorfa des oasis de la vallée du Draa, succédèrent aux Wattāsides incapables de chasser les envahisseurs chrétiens. A partir de cette époque, la qualité de chérif deviendra indispensable pour pouvoir prétendre à la conduite des affaires de l'Etat (17).

En même temps qu'un mouvement national à assise religieuse, dirigé contre l'envahisseur, l'ascension sa'ḍite fut aussi une lutte économique dont

(15) Les Mérinides adoptèrent le titre à partir de Abu 'Inan (1348).

(16) Comportement significatif de Abu-l-Hassan le Mérinide qui s'entretient en berbère avec son secrétaire al-Qaba ili l'Almohade, « en prenant bien soin que tout le monde puisse entendre » : d'après Abu-l-Qasim b. Ridwan, in A.L. de Prémare, **Maghreb et Andalousie au XIV^e siècle : Les notes de voyage d'un Andalou au Maroc, 1344-1345**, op. cit., p. 50.

(17) Sur les Sa'ḍides, du point de vue bibliographique, mise au point récente dans M. Hajji, **L'activité intellectuelle au Maroc à l'époque sa'ḍide**, I, Rabat, 1976, pp. 9-37 ; II, Rabat, 1977, pp. 697-735. Compléments dans R. Le Tourneau, « Histoire de la dynastie sa'ḍite : Extrait de **al-Turğuman al-mu'rib 'an duwal al-Masriq wal Magrib d'Abu al-Qasim b. Ahmad b. 'Ali b. Ibrahim al-Zayyani**. Textes, trad. et notes présentées par L. Mougin et H. Hamburger, **Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée**, n° 23, 1^{er} sem. 1977, pp. 7-109. D'un point de vue général : G. Deverdum, **Marrakech des origines à 1912**, Rabat, 1959, pp. 347-362.

l'enjeu était la domination des échanges méditerranéens avec le Sahara. Les Sa'adides n'achevèrent cependant la restructuration de l'Etat que sous le règne d'al-Mansūr, époque à laquelle le Maroc prit le contrôle du trafic transsaharien avec le Soudan et s'intégra dans le dynamisme du circuit économique européen.

Le système numéraire sa'дите s'articule sur trois valeurs : le **dinar** en or, le **dirham** en argent, le **fals** en bronze.

Le fondateur de la dynastie, Muhammad ash-Shaykh créa sur la base du dirham légal (2,931 g), la première monnaie d'argent sa'дите, le demi-dirham carré appelé **qirat** : il lui adjoignit comme sous-multiples le 1/4 et le 1/8e du dirham. Sous son successeur, 'Abd Allāh al-Ghālīb, les pièces redevinrent rondes et l'on retrouve les mentions de date et de lieu de frappe sur les dinars. Sous al-Mansūr, le dinar « complet » de 24 carats (4,70 g.) fera son apparition. Il circulera au Maroc jusqu'à la mort du dernier Sa'дите à Marrakech, en 1069 H (1659 J.C.).

Après la conquête du Soudan, l'or afflue si l'on en juge à l'amélioration des diverses valeurs ; les coins sont plus soignés, plus fleuris et l'on frappe des doubles dinars d'une once (9,4 g).

A la différence des dynasties almohade et mérinide qui frappaient leur monnaie du sceau de leur proclamation de foi, les Sa'vides marquèrent leur numéraire du sceau de leur origine chérifienne : titulature honorifique du prince, filiation, et plus significatif encore, la formule gravée sur le dinar, à partir d'al-Mansūr adh-Dhahabī, imposant égards et obéissance à la famille du Prophète :

Innamā yurīdu Allāh au yudhhiba 'ankum ar-rijs ahlu al-bayt

Dieu a voulu éloigner de vous la turpitude, famille du Prophète

Un siècle plus tard, ce seront les chorfa 'alawites, originaires du Tāfilālt, qui prendront en main les destinées du Maroc. Leur ascendance chérifienne, également de souche hasanide (18), capable donc, à tout le moins, d'égaliser la **baraka** de leurs cousins, sa'vides, est un élément essentiel pour expliquer leur ascension et leur maintien en faîte du pouvoir, mais qui ne prend sa pleine signification que si on lui adjoint, avec la lutte contre la parcellisation de pays, la conduite d'un **jihad** libérateur.

A l'avènement de la dynastie alawite, le Maroc éprouvé par la guerre et les épidémies était en proie à une crise économique aiguë. Plus d'or, plus d'argent, une activité commerciale rétrécie, cédant le pas au troc, les échanges monétaires s'effectuant en pièces de bronze exclusivement, les **fals**.

Pour redonner confiance et stimuler le commerce, et aussi pour affirmer

(18) Cf. G. Deverdun, art. « Hassani. » Encyclopédie de l'Islam 2 III, pp. 263-265.

la permanence de sa lignée, le fondateur de la dynastie, Mawlay ar-Rashīd, qui mourut accidentellement en 1082/1672, créa de nouveaux signes monétaires. Il ne frappa pas d'or, compte tenu de l'amenuisement de la production du métal jaune soudanais, et de la contraction du trafic caravanier dont les routes avaient subi un net fléchissement vers l'Est. Le dinar complet dont il est souvent question dans les textes à l'époque de Mawlay ar-Rashīd n'est rien moins qu'une monnaie de compte exprimant le change de la monnaie d'argent correspondante. Le souverain dut frapper de petites pièces d'argent, appelées communément **mūzuna** du poids du 1/4 du dirham légal, soit 0,73 g. Issue des ateliers de Sijilmassa, Fès, Marrakech et Rabat, cette monnaie ne portait pas la titulature du prince et à la différence de la dynastie précédente elle reconnaissait ar-Raschīd comme Imam, rappelant en cela la devise du règne des Almohades ou des Mérinides. Quelque temps après apparurent des pièces de bronze frappées au sceau du souverain, cependant que le numéraire diluée, des **fals** essentiellement, était retiré de la circulation.

Mawlay Ismā'īl créa, sans doute pour les besoins du commerce, la première monnaie d'or de la dynastie, le **bunduqī**, étalonné sur le sequin de Venise et pesant 3,51 g. Mais le dinar complet se maintint dans l'usage comme monnaie théorique et valait au change poids argent un taux supérieur par rapport au **bunduqī**.

Mawlay 'Abd Allāh, pour atténuer l'impact de la monnaie étrangère dans le royaume et libérer la masse des **mithqal**-s thésaurisés, envisagea la création d'une nouvelle monnaie d'or dont il confia la frappe à la Casa de la Moneda en Espagne. Les pièces devaient porter la mention de l'atelier de Marrakech, mais sur les épreuves présentées au souverain figurait en lieu et place de Marrakech l'atelier de Madrid. Mawlay Abd Allāh les refusa en objectant que cette mention était contraire à la dignité du Maroc et décida de surseoir à la frappe de cette unité monétaire.

Son successeur, Mawlay Sulaymān frappa à nouveau des **bunduqī**-s et des **dirhams** de poids affaiblis, mais sans parvenir à les imposer sur le marché intérieur. Seule la monnaie de bronze circulait de façon régulière. L'**uqiyya**, désormais évaluée en **fals** subissait une dévaluation continue, entraînant dans sa chute la dépréciation du **dirham** et la thésaurisation du **bunduqī**.

Ce processus de dégradation trouva son couronnement à l'époque de Sīdī Muhammad b. Abd ar-Rahmān. A la suite de la guerre de 1860, le Maroc, contraint de payer aux Espagnols un tribut de 100 millions de pesetas pour la restitution de Tétouan, dut vider le trésor et frapper des **fals** qui, pendant vingt ans, demeurèrent la monnaie courante du pays (19).

(19) Cf. : G. Ayache, « Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860 », *Revue historique*, CCXX, 1958, pp. 26-42.

Basée sur l'argent, la monnaie marocaine en suivra la chute sur le marché mondial, surtout à partir de 1880. Les tentatives de Mawḷāy al-Ḥasan pour rétablir une monnaie solide étalonnée sur le dirham légal (frappe de mithqal – 10 dirhams – appelés riyāl ou **douro hasanī**, avec les subdivisions au 1/2, **nus ryal** ; au 1/4, rubu^c **ryal** ; au 1/10, **dirham** ; au 1/20, girsh) échouèrent. Rattachée à la monnaie espagnole, qui ne cessait de se déprécier sur le plan international, la monnaie marocaine l'accompagna dans sa chute. D'autre part, d'un poids supérieur au douro espagnol, le douro hasani (29,16 g au titre de 900 / 1000) sera chassé par le premier. Le tout, sur fond de crise économique ininterrompue.

Les efforts de Mawḷāy al-Ḥasan (émission de **douro^c aḥi zī** au poids de 25 g, et de nouvelles pièces de bronze, aux frappes excessives) se révélèrent tout aussi vains, la nouvelle monnaie se dépréciant aussitôt par rapport à l'ancienne. Et les emprunts extérieurs ajoutèrent encore aux embarras monétaires (20). Les prix grimpaient chaque jour sous l'effet de la diminution de la production agricole, de la spéculation, de la dépréciation de la monnaie. Celle-ci subissait les contrecoups de la fluctuation du cours du métal argent et de la dépréciation constante du réal espagnol auquel elle était fortement liée.

Crise financière qui parachevait la crise politique. Le dénouement en sera en 1912 la perte de l'indépendance du Maroc et son rattachement à un système monétaire étranger.

Le dirham en argent que Muhammad V frappera en 1380/1960 sera la marque de la reprise en mains par le Maroc de ses destinées, comme la pièce de 5 dirhams en argent que créera Hasan II en 1384/1965.

(20) Cf. D. Eustache, **Histoire abrégée de la monnaie marocaine...** » op. cit., pp. 7-8 ; P. Guillen, **Les emprunts marocains, 1902-1904**, Paris, s.d., pp. 5-7, 15, 19 ; le même, « La finance française et le Maroc de 1902 à 1904 », **Bulletin de la Société d'Histoire du Maroc**, n° 2, 1969, p. 39 ; Ed. Michaux-Bellaire, « Les crises monétaires du Maroc », **R.M.M.**, t. XXXVIII, 1920, pp. 44-52 ; le même, **L'organisation des finances au Maroc. Archives marocaines**, IX, 1907, pp. 200-221 ; J.-L. Miège, **Le Maroc et l'Europe (1830-1894)**, Paris 1961-69, t. II, pp. 388-389, t. III, pp. 428-440, t. IV, pp. 113-123 ; F. Nataf, **Le crédit et la banque au Maroc**, Paris, 1929, pp. 11-15.